

**DÉPARTEMENT des DEUX-SÈVRES**

\*\*\*

**Commune de MAULEON**

\*\*\*

**Rue du Cardinal de Sourdis**

\*\*\*

**Projet de Lotissement****PROGRAMME DE TRAVAUX****I - TERRAIN****Lotisseur**

La présente demande d'autorisation de lotir est sollicitée par la Société AG FONCIER, dont le gérant est Monsieur Dominique GIBEAUD et le siège est situé 4, Rue Martin Luther King – 79 000 NIORT.

**Situation**

Le terrain objet de l'opération de lotissement envisagé est situé sur le territoire de la Commune de MAULEON, en bordure de la Rue du Cardinal de Sourdis.  
Cadastré section AX n° 158, il mesure : 2 998 m<sup>2</sup>.

## **Division du terrain – Affectation des lots**

Le terrain loti est divisé en 4 lots, à usage d'habitation.

Une parcelle "Voirie-Espaces" sera affectée à la voirie et aux espaces communs de l'ensemble loti.

## **II - VIABILITÉ**

### **Voirie**

La desserte de l'ensemble se fera à partir de la Rue du Cardinal de Sourdis, par une voie nouvelle en impasse à construire, conformément au Plan composition, permettant ainsi la desserte des quatre lots.

La chaussée de cette impasse sera constituée comme suit :

- un géotextile,
- une couche de fondation en GNT 0/31,5 mm de type A sur une épaisseur de 30 cm après compactage,
- une couche de roulement en GNT 0/20 mm de type B sur une épaisseur de 10 cm après compactage,
- une couche de finition en enrobé, comprenant :
  - un pré-gravillonnage 10/14 à raison de 8 litres/m<sup>2</sup>,
  - une couche d'imprégnation de 1,5 kg d'émulsion de bitume et 5 litres de gravillons 4/6 au m<sup>2</sup>,
  - une couche d'enrobé de 120 kg au m<sup>2</sup> en 0/10 de granulométrie.

La signalétique appropriée et réglementaire sera mise en place par le lotisseur, à savoir la pose d'un panneau Stop.

## **ESPACES VERTS**

Le lotisseur assurera l'aménagement des espaces figurés au Plan Espaces Verts.

Les travaux comprendront :

- l'engazonnement de la noue située en façade du lot n° 4,